



## Un quart de personnes âgées dépendantes supplémentaires en Île-de-France à l'horizon 2030

**E**n 2015, la proportion de personnes âgées dépendantes est moindre en Île-de-France qu'au niveau national. La part des hébergements adaptés y est également plus faible. Par conséquent, davantage de Franciliens dépendants vivent à domicile ou quittent la région pour rejoindre une institution. À l'horizon 2030, le nombre de personnes âgées dépendantes serait en hausse de 23 %, pour atteindre 421 400, alors que le nombre d'équipements en hébergements adaptés resterait stable. Dans ce contexte, le nombre de personnes âgées maintenues à domicile augmenterait de 29 %. Les personnes âgées sévèrement dépendantes représenteraient 68 % des résidents en institution contre 62 % actuellement.

Julie Herviant, Issam Khelladi, Odile Wolber, Insee Île-de-France  
 Sandrine Courtois, Seak-Hy Lo, Axelle Menu, Alain Michault, ARS Île-de-France  
 Clémentine Fourré, Benoît Oudin, Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis  
 Véronique Lagandré, Maël Le Berre, Fédération des particuliers employeurs de France (Fepem)  
 Avec la participation de la DASES - Mairie de Paris

En 2015, 2 467 400 personnes âgées de 60 ans ou plus (seniors) résident en Île-de-France, soit 20,4 % de la population francilienne. Cette proportion, inférieure à celle constatée au niveau national (24,5 %), est en partie due aux flux migratoires de cette tranche d'âge, qui limitent le vieillissement : chaque année, en moyenne, 1,5 % des Franciliens de 60 ans ou plus vont vivre dans une autre région, une part trois fois plus élevée que la moyenne nationale. Parmi les seniors franciliens, près des deux tiers ont moins de 75 ans et 12,5 % sont âgés de 85 ans ou plus (*Données complémentaires*). Des disparités dans la structure par âge s'observent entre les départements. En Seine-Saint-Denis, en Seine-et-Marne et dans le Val-d'Oise, la proportion de seniors est la plus faible, notamment celle des 85 ans ou plus. Dans les Yvelines et à Paris, les habitants sont, à l'inverse, plus âgés : les seniors représentent plus de 22 % de la population et la part des personnes âgées de 85 ans ou plus y est particulièrement élevée. Dans les Hauts-de-Seine, si la part des seniors est comparable à la moyenne régionale, ils sont en moyenne plus âgés.

### Une moindre dépendance des seniors en Île-de-France

En Île-de-France, en 2015, la dépendance (*Définitions*) touche 13,8 % des 60 ans ou plus, un taux moins élevé qu'au niveau

national (15,2 %). De plus, la dépendance sévère n'affecte que 3,9 % des seniors (4,3 % en France métropolitaine).

L'état de dépendance augmente avec l'âge. La part des Franciliens dépendants passe de 6,3 % pour les moins de

### 1 Un quart des seniors vivant à Paris, dans le Val-de-Marne et en Seine-Saint-Denis quittent l'Île-de-France au moment d'entrer en institution

Destination des seniors franciliens rejoignant une institution (en %)

Département de résidence antérieure	Situation géographique de l'institution			
	Même département que celui de résidence antérieure	Même région, département différent de celui de résidence antérieure	Dans une région limitrophe de celle de résidence antérieure	Dans une région non limitrophe de celle de résidence antérieure
Paris	45,7	28,8	11,1	14,4
Hauts-de-Seine	59,1	20,1	10,1	10,7
Seine-Saint-Denis	50,5	25,3	13,1	11,1
Val-de-Marne	44,3	29,0	13,1	13,6
Seine-et-Marne	78,7	7,4	8,2	5,7
Yvelines	67,9	10,6	11,9	9,6
Essonne	71,2	11,1	9,7	8,0
Val-d'Oise	70,6	11,7	10,2	7,5
<b>Île-de-France</b>	<b>59,2</b>	<b>19,3</b>	<b>10,8</b>	<b>10,7</b>
<b>France métropolitaine (hors Corse)</b>	<b>77,2</b>	<b>6,6</b>	<b>3,1</b>	<b>13,1</b>

Champ : personnes âgées résidant en institution, vivant à leur domicile ou au domicile d'un proche avant de rejoindre l'EHPAD où elles résident en 2015.

Source : DREES, enquête EHPA 2015.

75 ans à 27,6 % au-delà (respectivement 0,9 % et 9,2 % pour la dépendance sévère). Avant 75 ans, elle affecte hommes et femmes dans les mêmes proportions. En revanche, au-delà de cet âge, l'écart se creuse en défaveur des femmes (7,6 points pour la dépendance et 3,3 points pour la dépendance sévère). En effet, les hommes pourraient bénéficier d'un « effet de sélection » lié à leur espérance de vie plus faible. Ainsi, ceux qui atteindraient un grand âge seraient en meilleure santé que les femmes (*Pour en savoir plus*).

La dépendance touche une moindre proportion de seniors à Paris, dans l'Essonne et les Yvelines (de 12,2 % à 13,2 %). Elle est en revanche plus fréquente en Seine-Saint-Denis et dans le Val-de-Marne (14,9 %). Outre l'âge, elle dépend également du niveau de vie et de l'espérance de vie à 60 ans.

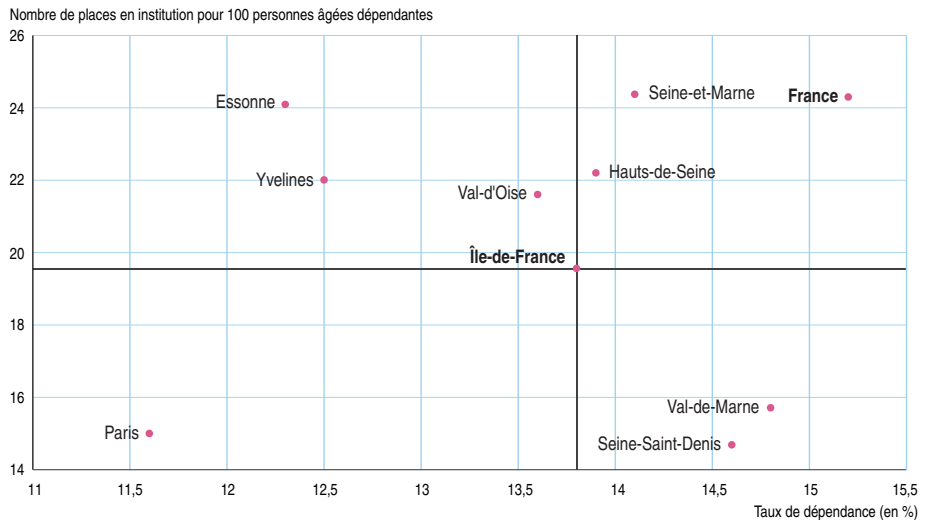
### Un cinquième des seniors dépendants franciliens quittent la région au moment d'entrer en institution

Une personne âgée qui n'est plus en mesure d'effectuer seule les gestes de la vie quotidienne peut bénéficier de soins spécifiques à domicile. Elle peut aussi être orientée vers un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) ou une unité de soins de longue durée (USLD). L'entrée en établissement d'une personne âgée dépendante est conditionnée par de nombreux facteurs, tels que la nature de sa dépendance, la présence et la disponibilité de son entourage, mais aussi sa capacité financière.

L'offre d'hébergement pour personnes âgées dépendantes est moins développée en Île-de-France que dans l'ensemble de la France : 19,6 places pour 100 personnes âgées dépendantes en 2015 contre 24,3. Le taux d'occupation est également un peu plus faible : il s'élève à 97 % (98 % au niveau national). En Île-de-France, la moitié des institutions pour personnes âgées dépendantes relèvent du secteur privé lucratif contre moins d'un quart au niveau national. Dans ce contexte, les personnes dépendantes sont parfois contraintes de quitter la région pour trouver une structure d'hébergement adaptée, le plus souvent dans les

## 2 En Seine-Saint-Denis et dans le Val-de-Marne, l'offre institutionnelle est faible alors que la proportion de personnes dépendantes chez les seniors est élevée

Taux de dépendance des personnes âgées et nombre de places disponibles en institution, par département



Lecture : à Paris, le taux de dépendance des personnes âgées est de 11,6 % (inférieur à la moyenne régionale) et le nombre de places en institution est de 15 pour 100 personnes âgées dépendantes.

Sources : données ARS, DREES enquête EHPA 2015.

Hauts-de-France, en Nouvelle-Aquitaine ou en Normandie (*figure 1*). Ce constat est plus marqué en Île-de-France qu'au niveau national (21,5 % contre 16,2 %).

### Une offre institutionnelle plus importante en Seine-et-Marne et dans l'Essonne

L'offre institutionnelle varie presque du simple au double entre les départements franciliens. C'est à Paris, où le taux de dépendance des seniors est le plus faible (*figure 2*), que l'entrée en institution des personnes âgées dépendantes (12,8 %) et sévèrement dépendantes (32,5 %) est la moins fréquente de la région. À l'inverse, en lien avec une offre plus développée, la part des personnes âgées dépendantes vivant en institution est la plus élevée en Seine-et-Marne et dans l'Essonne (plus de 24 % pour les personnes âgées dépendantes et plus de 50 % pour les sévèrement dépendantes dans chaque département). C'est en Seine-Saint-Denis et dans le Val-de-Marne que le taux de dépendance est le plus élevé de la région et que le nombre de places en institution est le plus faible.

### Huit Franciliens âgés dépendants sur dix vivent à domicile

Dans ce contexte de moindre équipement en hébergements adaptés, la part de personnes âgées dépendantes à domicile est plus élevée en Île-de-France (81,0 %) qu'en France métropolitaine (77,9 %). Il en va de même pour les personnes sévèrement dépendantes (56,7 % dans la région et 52,9 % en France métropolitaine).

Plébiscité par plus de 80 % des Français (sondage CSA, 2016), la vie à domicile des personnes âgées est notamment favorisée par l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) dont le montant maximal (plafond) dépend du degré de dépendance, puis du niveau de revenus. En Île-de-France, cette prestation ne bénéficie qu'à 30 % des personnes âgées dépendantes vivant chez elles, alors qu'elle est versée à 85 % des résidents en institution. La part de bénéficiaires est plus faible dans les Yvelines et dans les Hauts-de-Seine, où le niveau de vie des seniors est le plus élevé après Paris. Dans la capitale, le recours à l'APA à domicile est proche de la moyenne régionale en raison d'un plafond élevé et de l'ouverture en urgence des droits à allocation, suite à l'hospitalisation des seniors. En Seine-Saint-Denis, près d'une personne âgée dépendante à domicile sur deux perçoit l'APA, du fait de plus faibles ressources.

À Paris, dans les Hauts-de-Seine et les Yvelines, les seniors sont plus souvent employeurs d'un salarié à domicile lorsque leurs besoins d'aide portent sur les gestes de la vie quotidienne et le ménage (un quart des bénéficiaires).

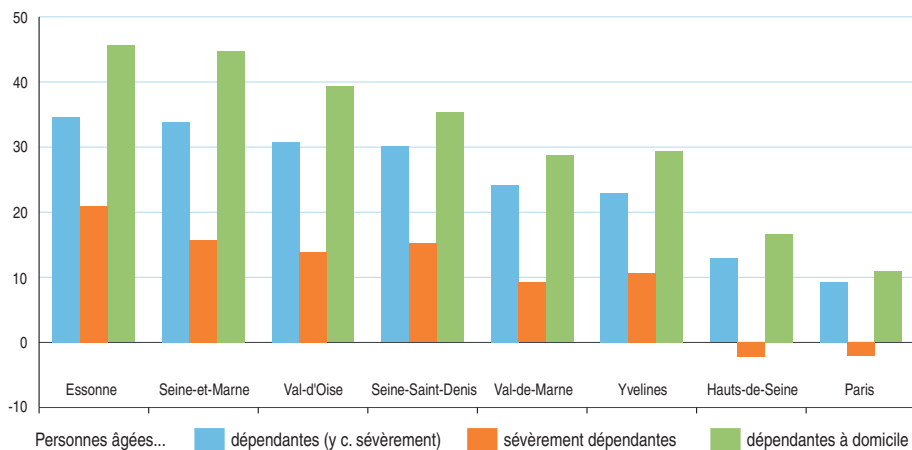
### Le Schéma autonomie et inclusion en Seine-Saint-Denis : vers une réponse systémique et inclusive

Dans le cadre de l'élaboration de son Schéma autonomie et inclusion 2019-2024, le Département de la Seine-Saint-Denis a mené une étude à partir d'un questionnaire adressé aux personnes de plus de 60 ans (385 répondants) et aux personnes en situation de handicap (447 répondants). Dans ce dernier, les personnes âgées témoignent de besoins liés aux différentes sphères de la vie quotidienne et qui concernent tout particulièrement la mobilité (accessibilité des lieux culturels et de loisirs, transports...), l'adaptation des logements (travaux en prévention de la dépendance, sécurisation des logements...) et l'accompagnement à domicile (soutien aux aidants familiaux et non familiaux). Les seniors, pour 21 % d'entre eux, expriment un besoin d'aide au quotidien et 43 % estiment avoir besoin de plus d'aide à domicile.

Au-delà de l'offre médico-sociale, les réponses attendues sont donc aussi à trouver dans les politiques de droit commun autour du transport, du logement et du lien social.

### 3 Une baisse des effectifs de personnes âgées sévèrement dépendantes à Paris et dans les Hauts-de-Seine

Évolution du nombre de personnes âgées dépendantes, sévèrement dépendantes et dépendantes à domicile entre 2015 et 2030, par département (en %)



Sources : Insee, Omphale ; DREES.

À l'inverse, en Seine-Saint-Denis et en Seine-et-Marne, l'emploi à domicile est globalement peu répandu parmi les personnes âgées.

#### Un recours plus fréquent aux services de soins infirmiers à domicile à Paris et dans les Hauts-de-Seine

Les services de soins infirmiers à domicile pour personnes âgées (SSIAD PA), les services polyvalents d'aide et de soins à domicile (SPASAD), les équipes spécialisées Alzheimer (ESA), qui maillent le territoire, concourent également au maintien à domicile. Ces services sont deux fois plus répandus à Paris que dans l'ensemble de la région (respectivement 10,2 et 5,2 places pour 100 personnes âgées), venant compenser en partie le moindre équipement en établissements d'hébergement. C'est dans les départements de Seine-et-Marne, des Yvelines et du Val-d'Oise que l'offre est la plus faible (4,4 %). Par ailleurs, les accueils de jour reçoivent également les personnes âgées dépendantes sur une période allant d'une demi-journée à plusieurs jours par semaine. La région en

compte 0,6 place pour 100 personnes âgées dépendantes (0,8 à Paris).

L'offre des SSIAD PA et SPASAD est complétée par une offre de soins dispensée par des infirmiers du secteur libéral. Les 85 ans ou plus y ont plus fréquemment recours que les moins âgés (38 % d'entre eux et en moyenne 60 actes infirmiers de soins ou médico-infirmiers par bénéficiaire et par an), en particulier lorsqu'ils vivent à Paris, en Seine-et-Marne ou dans les Yvelines. Ce type de soins est en forte évolution, le nombre d'actes ayant augmenté de 6,6 % dans la région entre 2015 et 2016, particulièrement chez les 85 ans ou plus (+ 9,6 %).

#### Viellissement de la population d'ici 2030

Entre 2015 et 2030, en Île-de-France, si les tendances actuelles se poursuivaient, le nombre de personnes âgées augmenterait quatre fois plus vite (+ 24,5 %) que la population totale (+ 6,0 %).

C'est à Paris, dans les Hauts-de-Seine et les Yvelines que le vieillissement de la population serait le plus marqué. Alors que la

population diminuerait à Paris, celle des seniors augmenterait de 9 % et celle des 75 ans ou plus de 30 %. Dans les Yvelines et les Hauts-de-Seine, la croissance des effectifs de personnes âgées serait respectivement 19 et 7 fois plus élevée que celle de la population totale. À l'inverse, l'Essonne serait le département où la population vieillirait le moins, la population des seniors augmenterait seulement deux fois plus vite que celle de la population totale. Toutefois, compte tenu de la faible croissance démographique à Paris, dans les Yvelines et les Hauts-de-Seine, c'est en Seine-et-Marne et dans l'Essonne que le nombre de personnes âgées progresserait le plus.

#### À l'horizon 2030, 23 % de personnes âgées dépendantes supplémentaires

Dans ce contexte, la population des personnes âgées dépendantes évoluerait dans des proportions proches de celle des seniors au niveau régional. Ainsi, l'Île-de-France compterait 421 400 personnes âgées dépendantes en 2030, soit une croissance de 23,4 % (24,7 % en France). La dépendance sévère, en hausse de 9,1 % (9,0 % en France), toucherait un quart d'entre elles. Au niveau départemental, le nombre de personnes âgées dépendantes se situerait entre 42 900 dans le Val-d'Oise et 66 400 à Paris, celui de personnes âgées sévèrement dépendantes entre 11 400 et 14 800 (pour ces deux mêmes départements). Les plus fortes hausses auraient lieu dans les départements de grande couronne (sauf les Yvelines) et en Seine-Saint-Denis (figure 3).

Le nombre de personnes âgées dépendantes augmenterait cependant moins vite que celui des seniors en Seine-et-Marne, du fait du poids relativement important des moins de 75 ans, et dans les Hauts-de-Seine, en raison du taux de dépendance moins élevé. La situation serait inverse dans les Yvelines, en lien avec la forte augmentation des

### 4 La part des personnes âgées sévèrement dépendantes parmi les résidents en institution pourrait dépasser 75 % dans l'Essonne et le Val-d'Oise à l'horizon 2030

Places en institution et profil des résidents

	Nombre de places en institution en 2015	Nombre de places en institution pour 100 personnes âgées dépendantes		Nombre de places à créer d'ici 2030 pour maintenir la répartition actuelle entre ménages et institutions	Personnes âgées dépendantes en institution (en %)		Places en institution occupées par des personnes âgées sévèrement dépendantes (en %)		
		2015	2030		2015	2030	2015	2030	
Paris	9 117	15,0	13,7	0	12,8	12,4	32,5	62,8	52,8
Hauts-de-Seine	10 508	22,2	19,7	800	22,2	19,7	48,9	65,6	63,3
Seine-Saint-Denis	6 028	14,7	11,3	1 000	14,7	11,3	34,9	62,1	71,1
Val-de-Marne	6 845	15,7	12,7	1 100	15,0	12,7	37,4	66,9	69,5
Seine-et-Marne	9 856	24,4	18,2	3 200	24,4	18,2	50,3	59,8	68,9
Yvelines	9 184	22,0	17,9	1 600	21,4	17,9	45,0	59,5	64,6
Essonne	8 209	24,1	17,9	2 800	24,1	17,9	51,1	62,6	76,2
Val-d'Oise	7 083	21,6	16,5	2 100	21,6	16,5	49,2	70,1	79,4
<b>Île-de-France</b>	<b>66 830</b>	<b>19,6</b>	<b>15,8</b>	<b>12 600</b>	<b>19,0</b>	<b>15,6</b>	<b>43,5</b>	<b>61,6</b>	<b>67,5</b>
<b>France métropolitaine</b>	-	<b>24,3</b>	-	-	<b>22,1</b>	-	<b>47,1</b>	<b>55,0</b>	-

Sources : Insee, recensement de la population 2015, exploitation complémentaire, Omphale ; DREES.

seniors de 75 ans ou plus, et dans l'Essonne, sans doute en conséquence du faible taux de migration aux âges de la dépendance.

### Une offre de places en institution stable, mais accueillant davantage de personnes sévèrement dépendantes

À l'horizon 2030, en raison des politiques qui font du maintien à domicile une priorité, l'offre francilienne d'hébergement en institution pourrait être proche de celle observée en 2015 (66 800 places) alors que le nombre de personnes âgées dépendantes devrait fortement augmenter. Ainsi, le nombre de places en institution pour 100 personnes âgées dépendantes diminuerait, passant de 19,6 places en 2015 à 15,8 en 2030 (figure 4). Les personnes sévèrement dépendantes représenteraient 67,5 % des résidents en institution en 2030 contre 61,6 % à l'heure actuelle. Pour maintenir la répartition actuelle des seniors dépendants entre domicile et institution, la création de 12 600 places serait nécessaire dans la région.

### Une forte croissance du nombre de personnes dépendantes à domicile en Seine-Saint-Denis, Seine-et-Marne, dans le Val-d'Oise et l'Essonne

À l'horizon 2030, la part des personnes âgées dépendantes en institution devrait être maintenue à Paris et diminuer faiblement dans les Hauts-de-Seine en raison d'une hausse modérée du nombre de personnes âgées dépendantes. Corrélativement à la baisse des effectifs de personnes âgées sévèrement dépendantes dans ces deux départements, leur proportion diminuerait parmi les résidents en institution (- 10 points notamment dans la capitale), alors qu'elle augmenterait dans les autres départements. Dans les Yvelines et le Val-de-Marne, le nombre de personnes âgées dépendantes vivant à domicile augmenterait dans des proportions équivalentes à la moyenne régionale (29 %). La part des personnes âgées sévèrement dépendantes parmi les résidents en institution serait en hausse modérée, approchant néanmoins les 70 % dans le Val-de-Marne du fait d'une offre institutionnelle moins importante.

## Pour comprendre

Les projections de population de personnes âgées dépendantes sont adossées au **modèle Omphale** qui permet de projeter d'année en année les pyramides des âges de différents territoires. La population par sexe et âge évolue selon des hypothèses formulées sur trois composantes : la fécondité, la mortalité et les migrations. Ces hypothèses purement démographiques n'intègrent aucun facteur exogène comme les politiques publiques.

Des taux de dépendance et de dépendance sévère sont ensuite appliqués à chaque sexe et âge, pour chaque année de la projection. Les personnes dépendantes sont ensuite réparties entre ménage (domicile dont résidence autonomie) et institution (USLD et EHPAD) selon la règle suivante : la répartition actuelle des seniors fortement dépendants et sévèrement dépendants par département est maintenue ; s'il reste des places en institution, elles sont occupées par les modérément dépendants.

L'évolution dans le temps de la prévalence de la dépendance repose sur les hypothèses suivantes :

- répartition des gains d'espérance de vie entre années de dépendance et sans dépendance dans les mêmes proportions qu'en 2015 (entre 36,8 % et 48,3 % des gains d'espérance de vie sont sans incapacité selon les départements et le sexe) ;
- nombre de places en institutions constant durant toute la période de projection.

## Définitions

**Dépendance** : est considérée comme dépendante une personne qui a besoin d'aide pour accomplir les gestes essentiels de la vie quotidienne (toilette, déplacements, tâches domestiques...).

La **grille Autonomie Gérontologique Groupe Iso-Ressources (AGGIR)** permet de classer les personnes âgées en six groupes iso-ressources (GIR) en fonction de leur degré de perte d'autonomie. La dépendance concerne les personnes classées en GIR 1 à 4. Ces dernières peuvent bénéficier de l'APA. Les GIR 1 et 2 correspondent à la dépendance sévère.

Les **établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD)** sont des maisons de retraite médicalisées.

Les **unités de soins de longue durée (USLD)** sont des structures sanitaires dans des établissements de santé.

Les institutions prises en compte dans cette étude recouvrent les EHPAD et les USLD.

**L'emploi à domicile** regroupe deux modes de recours :

- L'emploi direct, où le particulier est l'employeur direct sans intermédiation.
- Le mode mandataire, où le particulier, employeur de l'intervenant, mandate la structure pour l'aider au recrutement et effectuer certaines tâches administratives.

Un troisième mode existe, le mode prestataire, dans lequel l'organisme de services à la personne emploie l'intervenant pour fournir une prestation au domicile.

En Seine-Saint-Denis, en Seine-et-Marne, dans l'Essonne et le Val-d'Oise, dans l'hypothèse de l'absence de création de places en institution, la croissance du nombre de personnes âgées dépendantes conduirait à une forte hausse du nombre de personnes âgées à domicile (de + 35 % en Seine-Saint-Denis à + 46 % dans l'Essonne). La part de personnes âgées sévèrement dépendantes parmi les résidents en institution, en croissance,

atteindrait des niveaux très élevés (69 % à 79 %) au sein de ces départements.

Dans la région, la hausse du nombre de personnes dépendantes, conjuguée à l'offre stable de places en institution, nécessiterait probablement un renforcement des dispositifs de maintien à domicile et des personnels en institution pour accueillir une proportion accrue de personnes âgées sévèrement dépendantes. ■

#### Insee Île-de-France

1 rue Stephenson  
78188 Saint-Quentin-en-Yvelines cedex

#### Directrice de la publication :

Marie-Christine Parent

#### Rédactrice en chef :

Christèle Rannou-Heim

#### Crédits photos :

Phovoir et Denis Sutton/RATP

ISSN 2416-8149

© Insee 2019

## Pour en savoir plus

- Tizi B., « Les seniors franciliens quittent la région à un âge plus tardif », *Insee Flash Île-de-France* n° 33, septembre 2018.
- Lagandré V., Le Berre M., « Vieillesse de la population : une estimation des particuliers employeurs âgés et des besoins d'emplois à domicile à l'horizon 2040 », Observatoire des emplois de famille, *Le Baromètre des emplois de la famille* n° 25, septembre 2018.
- Michel M., « La part de seniors à domicile en situation de perte d'autonomie varie d'une région à l'autre », *Insee Focus* n° 115, juin 2018.
- Laborde C., Tissot I., Trigano L., « Incapacité et dépendance des personnes âgées : près de 170 000 Franciliens en perte d'autonomie », *Insee Analyses Île-de-France* n° 68, septembre 2017.